**Procédure d'élection - Notes pour le président d'élection**

1. Le président explique la procédure d'élection et s'enquiert auprès des participants si elle leur convient.
2. Le président demande aux membres actuels du conseil d'administration qui acceptent de faire un autre mandat de se lever et de se présenter.
3. Le président demande si un participant veut proposer la nomination de ces huit personnes. Il demande une autre personne pour appuyer la proposition.
4. Y a-t-il des objections ? Si non, le président déclare ces huit personnes élues.
5. Il ouvre ensuite les nominations pour les quatre postes restant. Une personne peut se présenter elle-même ou suggérer la candidature d'un autre membre.
6. Après chaque proposition d'une autre personne, le président demande si la personne accepte la nomination.
7. La période de nomination se termine lorsqu'il y a quatre candidatures recevables ou lorsqu'il n'y a plus de propositions.
8. Le président demande alors si un participant veut proposer la nomination des personnes mises en nomination. Il demande ensuite si quelqu'un veut appuyer.
9. Il déclare ces personnes élues et indique que les élections sont terminées.

Avril 2019